



clés

1%

Nicolas SARKOZY avait tout promis : croissance, pouvoir d'achat, plein emploi... que du bonheur ? Que reste-t-il de ces illusions perdues ? Une situation économique et financière, certes accentuée par un contexte international extrêmement difficile, qui plonge notre pays dans une crise profonde dont les couches populaires sont les premières victimes.

Le Président et le Gouvernement ont entrepris, sous prétexte de modernisation et d'une plus grande efficacité des services de l'Etat, une Révision Générale des Politiques Publiques. Cela s'est déjà traduit par la carte judiciaire qui a supprimé notre tribunal d'instance, la carte militaire qui touche les garnisons de Limoges, le déclassement de 115 sous-préfectures (dont Rochechouart) où le sous-préfet sera remplacé par un conseiller d'administration dont le rôle laisse planer bien des incertitudes. Le service public républicain est ébranlé dans d'autres domaines essentiels comme l'éducation, la santé ou l'aide sociale par cette politique de rigueur. Nous réfléchissons déjà à notre budget 2009 et ce n'est pas la Loi de Finances, bientôt discutée au Parlement, qui va nous rassurer. Les dotations réelles aux communes augmentent de 1% alors que l'inflation peut être estimée aux alentours de 4%.

Quand l'Etat diminue son financement, il nous oblige, soit à une hausse des impôts locaux (ce qui permet de transférer le mécontentement de la population sur les collectivités territoriales), soit à limiter nos investissements. Vous serez informés de notre positionnement dans la presse municipale et dans les réunions publiques que nous organiserons à l'automne.

Le Maire, Jean-Marie ROUGIER

DOSSIER

Zone Mistral : un nouveau paysage urbain

Au fil des mois, la zone Mistral prend forme. A Fontaulard, chez Roux et sur Boumoussou, un nouveau paysage se met en place. Les premiers nouveaux habitants s'installent. Le choix et les actions de la municipalité ont été guidés par la nécessité de répondre au besoin en logements neufs en favorisant la mise en place d'un nouveau paysage urbain, où l'environnement saura répondre aux aspirations d'aujourd'hui et qui veille à tisser une riche mixité sociale.

A Fontaulard

L'effort est important. La commune a donné les terrains, les voiries privées seront intégrées au domaine public et seront donc entretenues par la commune, ainsi que les réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage public et les espaces verts. La voie structurante, c'est-à-dire l'axe qui traverse et relie l'ensemble des projets, comporte une partie ouverte à la circulation (Chez Sansonnet) et une partie piétonnière qui permet aux jeunes de se rendre au collège à pied ou à vélo.

Deux sociétés interviennent sur ce secteur, Holdège et Domocentre. La société Holdège a programmé la construction de 10 pavillons de plain-pied de 90 à 120 m² sur des parcelles de 750 à 900 m². 6 sont déjà construits (dont 4 vendus). Il s'agit de ventes clés en mains, sans risque pour le client. La construction débute à la réservation et la vente intervient à l'issue de la construction. Les prix : de 140 000 à 160 000 €. *Pour tout renseignement : Holdège - 12, rue du palais de Justice - 42600 Montbrison - Tél. : 04 77 96 21 12.*

Domocentre, SA d'HLM du Massif Central, construit en ce moment 25 pavillons individuels locatifs, du T3 au T5, dans ce lotissement. Neuf sont déjà prêts et certains sont même déjà habités. Neuf autres seront livrés en décembre, et les derniers sont prévus pour début 2009.

Domocentre a voulu pour ces pavillons des prestations de qualité, avec un chauffage individuel gaz. Tous les pavillons disposent d'un garage et d'un jardinnet clôturé.

Les T3, de plain-pied, ont une surface habitable d'environ 72 m², les T4 et T5, à étage, sont respectivement d'environ 87 à 99 m². Les loyers se situent entre 410 et 530 €.

Toutes les demandes seront examinées, selon les critères d'attribution des organismes HLM.

Pour tout renseignement : Domocentre - 6 allée d'Italie - 87220 Feytiat - Tél. 05 55 35 90 46.



Chez Roux

Le lotissement communal comprend 25 parcelles à bâtir de 900 m² à 1 400 m² (+ 3 en bordure de la rue Frédéric Mistral). Les travaux sont achevés et la commercialisation va débuter courant novembre. Prix : 23€ TTC le m². Renseignements : au service urbanisme, à la mairie. Développement durable et qualité environnementale, ces mots sont souvent mis à toutes les sauces. Sur ce secteur, à Rochechouart, c'est du concret :

- Voiries : plus de 15 % de la superficie est réservée aux espaces verts et à la piste piétonne (en cours de finition) ;
- Un bassin de rétention d'eaux pluviales de 210 m³ a été enterré sous les espaces verts ;
- Chaque lot dispose d'une citerne de 5 m³ pour récupérer les eaux pluviales et les eaux de toitures. Les eaux pluviales ainsi récu-

pérées vont servir à l'arrosage des jardins, des pelouses, au lavage des véhicules et peuvent même être utilisées pour les WC et les laves-linge. Résultat : une économie substantielle pour les particuliers et la possibilité de prétendre à des réductions d'impôt. Autre impact : cela permet d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement.

Autre atout : un service conseil a été mis en place par la commune pour aider les acheteurs à concevoir leur habitation selon les normes «Eco Habitat», en lien avec le Pays d'Ouest Limousin, le Parc naturel régional et l'ADIL (Association départementale d'information sur le logement). Signalons enfin que les haies bocagères demeureront sur le domaine public et seront donc entretenues par la ville afin de donner de la cohérence à la végétation.

Boumoussou

Ce projet locatif, plus proche du centre bourg, a été confié à l'Office départemental de l'habitat 87 (ODHAC). Après la consultation des entreprises, les travaux de la première tranche débiteront en janvier. Cela concerne 10 pavillons T4, d'environ 90 m² habitables, à étage, avec garage et jardinet. Le tout pour un loyer mensuel d'environ 480 €. La livraison est prévue pour janvier 2010.

La seconde tranche comprend 4 autres pavillons T4 dont la construction s'enchaînera derrière les premiers, pour une livraison à l'automne 2010. Les inscriptions seront prises à partir de juin 2009.

S'adresser à l'ODHAC : 4 rue Robert Schumann - 87170 Isle - Tél. 05 55 05 42 00.

L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

Affaires générales et relations avec les territoires

La réserve naturelle nationale enfin officielle

Météorite : le décret instituant la réserve naturelle nationale de l'Astrolème de Rochechouart Chassenon est paru le 18 septembre au JO. Cette réserve occupe 50 ha sur les communes de Chéronnac, Rochechouart, Videix, Chassenon et Pressignac. Après 12 ans d'efforts, c'est une belle récompense pour tous ceux qui ont travaillé à ce lourd dossier, notamment l'association Pierre de Lune et le Président Claude Marchat. Sites les plus remarquables en Haute-Vienne : la carrière de Montoume à Chéronnac, les abords du château et la carrière de Champagnac à Rochechouart.

Intercommunalité

Voiries intercommunales : Le programme d'entretien des voiries reste conséquent. Les travaux s'élèvent à 217 165,25€ TTC dont 117 000€ pour la seule commune de Rochechouart et sont attribués à :

- Entreprise Hardy : fossés, dérasements, accotements pour 43 769,95€ TTC
- Entreprise Colas : travaux préparatoires pour 127 558,55€ TTC et enduits pour 45 837,54€ TTC.

ZA les Plats : en vue du développement de la zone, achat par la communauté de communes à la commune de Rochechouart d'une parcelle de 7 252 m² jouxtant l'usine Faure pour 15 000 €.

Ordures Ménagères : Effort notable de beaucoup d'usagers pour le tri sélectif... à poursuivre et à développer. Il y a encore des «traînards»...

Finances - Economie**Essor en vue pour la zone commerciale**

Zone commerciale : Les travaux de démolition sur le site de l'ancienne usine Philippon ont débuté avec un léger retard mais le chantier avance désormais au rythme espéré. L'ouverture à d'autres entreprises (en plus des trois entreprises initiales) est toujours d'actualité et de grandes enseignes ont manifesté leur intérêt.

SCA Packaging : le "Design Center" est opérationnel et les locaux sont déjà, en partie, occupés par leurs utilisateurs.

Entreprise Brun : implantée au Maine, elle envisage, avec l'extension des installations existantes, la construction d'un atelier pour façonnage de piquets. L'amélioration des conditions de travail dans un cadre adapté et respectueux de l'environnement, des méthodes de production performantes permettront de répondre à une demande croissante.

Entreprises nouvelles :

- Espaces verts et jardins : Robin Sibilaud, 11 rue du Stade - 06 79 87 42 41 (paiement par Chèque Emploi Service Universel accepté)
- ACRO BAT : Sébastien Egard, alpiniste du bâtiment (travaux d'accès difficile) - 4 rue Villoutreix - Tél. 06 63 96 95 56 - fax 05 55 03 62 16 - email : seb.egard@yahoo.fr
- Taille-Tonte-Débroussaillage-Service à la personne : Didier Maveyraud - 2, chemin de La Brousse - 05 55 03 73 45

Action sociale - Solidarité**Les actions mises en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale**

Rentrée scolaire : Lors de sa séance du 6 Juin dernier, le conseil d'administration du CCAS a décidé d'apporter quelques modifications concernant les aides destinées aux familles résidentes sur la commune dans le cadre des voyages scolaires, des colonies et de la rentrée scolaire. **Pour toutes les aides, fournir un certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire. Pour tous renseignements, contacter le CCAS au 05 55 43 00 90.**

Indemnité rentrée scolaire de 30 € pour les lycéens. Cette aide concerne les élèves inscrits dans un établissement public du ministère de l'Education Nationale (à l'exception du lycée Paul-Eluard de Saint-Junien), dans un établissement public du ministère de l'Agriculture, ou dans un lycée privé sous contrat d'association de l'Académie où se situe l'établissement.

Indemnité de rentrée scolaire de 80 € pour les lycéens en première année de C.A.P ou B.E.P. Cette aide concerne les élèves inscrits dans une section d'un lycée Technique, Agricole ou Professionnel, sur présentation des factures des dépenses d'équipements individuels de sécurité, de vêtements de travail et de protection, de l'outillage, matériel spécifique. Le montant attribué sera celui de la dépense engagée jusqu'à hauteur de 80 €.

Indemnité de 30 € pour les élèves inscrits en 2e année CAP, BEP, Brevet Professionnel et BAC professionnel. Indemnité de rentrée scolaire de 60 € pour les apprentis. Pour les élèves inscrits en 1re année de CAP, BEP sur présentation des factures de dépenses d'équipements individuels de sécurité, de vêtements de travail et de protection, de l'outillage, matériel spécifique. Le montant attribué sera identique à la dépense engagée jusqu'à hauteur de 60 €.

Aide aux frais de séjours organisés par un établissement scolaire.

Sur présentation au service du CCAS d'un justificatif de présence et d'un relevé d'identité bancaire, une aide de 7,5 € par jour par enfant est attribuée à toutes les familles résidentes sur la commune, sans condition de ressources.

Aide aux frais de séjours en colonie, séjour à thème sportif, culturel à titre individuel : une aide de 7,5 € par jour et par enfant peut être attribuée à toutes les familles résidentes sur la commune, sans condition de ressources.

Pièces à fournir : justificatifs de prise en charge par un comité d'entreprise ou par un organisme à vocation sociale, attestation de présence de l'enfant et un relevé d'identité bancaire.

Dans le cas d'un cumul d'aides, le CCAS interviendra en laissant une participation minimale pour la famille de 10% du montant de la participation du CCAS.

Colis de fin d'année : les personnes âgées de 65 ans (nées jusqu'au 31 décembre 1943) domiciliées sur la commune, non-inscrites qui désirent recevoir le **colis de Noël** offert par la municipalité doivent se faire inscrire au service Accueil de la Mairie avant le 30 novembre. Merci de signaler tous les changements de situation, de domicile, ... La distribution sera effectuée par les services techniques de la commune à partir du 15 décembre.

Repas des aînés : les personnes âgées de 60 ans (nées jusqu'au 31 décembre 1948) domiciliées sur la commune, qui désirent participer au repas offert par la municipalité le samedi 17 janvier 2009 à la maison du Temps Libre doivent se faire inscrire à la Mairie - service accueil - entre le 1^{er} décembre et le 9 janvier.

**Travaux - Urbanisme
- Environnement**

**Développement durable
et sécurité**

Durant l'été, et dans un souci de développement durable, les Services Techniques municipaux ont complètement réhabilité les WC de l'école élémentaire, côté "Marronniers".

L'opération a consisté à remplacer tous les sanitaires et à mettre en place des urinoirs sans eau. Le même système d'économie d'eau a aussi été installé côté "Tilleul". En partenariat avec le groupe scolaire, des récupérateurs d'eau de pluie et des jardinières fleuries ont été installés à l'école élémentaire. A charge des élèves de s'occuper de l'arrosage (sauf pendant les vacances).

Les vacances scolaires ont été mises à profit pour améliorer la sécurité le long du cheminement d'accès de l'école maternelle. Les galets ont été collés à l'aide d'une résine et l'entreprise Colas est venue reprendre à ses frais la partie circulation piétonne.

Dans un souci de mise en conformité et de sécurité, nous avons complètement refait les armoires électriques des écoles maternelle et primaire côté "Tilleul".

Cette année encore, la commune a redoublé d'efforts pour l'amélioration du cadre de vie et notamment les aménagements paysagers et le fleurissement. Les services techniques ont entièrement conçu et réalisé l'espace vert en face de l'ancienne poterie ainsi que le rond point Gambetta. Quel changement et quelle réussite !

Une troisième fleur à Rochechouart.

Pour le fleurissement, nous avons modifié la place du château avec la pose de bacs en bois faits sur mesure à notre demande par un artisan de Pageas. Là aussi, une bonne contribution à l'embellissement de la ville.

Dans un autre registre, et afin de limiter les entrées intempestives de véhicules sur nos stades de football, nous avons réalisé une fermeture en piliers en bois sur tous les accès des terrains. Espérons que ceux-ci ne soient pas saccagés...

**Education - Activités
périscolaires**

**110 élèves en maternelle,
224 en primaire, 360 au
collège et 144 à l'Ecole de
musique et danse**

Ecole de musique, théâtre et danse

Les cours ont repris le 15 septembre avec 119 élèves répartis ainsi pour les instruments : piano (26 avec Catherine Philippe et 10 avec Patrick Commincas), accordéon (23 avec Patrick Commincas), violon (8 avec Elina Guy Duché), guitare (15 avec Marc Vacho), flûte (8 avec Carole El Antri), clarinette (4 avec Thierry Poix), saxophone (10 avec Emmanuelle Hoareau), trompette (3 avec Pierre Palas) et percussion (12 avec Bertrand Thirion). La coordination est assurée par Catherine Philippe. 25 élèves fréquentent les classes de danse avec Jacqueline Daniel : 14 en éveil, 8 pour les petites classiques et 3 grandes classiques.



Les effectifs scolaires

Ecole Maternelle Jacques Prévert

110 élèves : 28 avec Delphine Lallet-Lestieux comme avec Pascale Soury, 27 avec Isabelle Soury comme avec Fabienne Rocher.

Groupe Scolaire Hubert Reeves

224 élèves : 29 en CP (Mme Viale), 25 en CP-CE1 (Mlle Watteau), 25 en CE1-CE2 (M. Bayle), 29 en CE2 (Mme Guilloux), 25 en CE1-CE2 (Mlle Queyraud), 29 en CM1 (Mme Allard), 25 en CM1-CM2 (Mlle Delhoménie), 28 en CM2 (M. Allard), et 9 en CLIS (Mlle Sanchez). Le groupe compte 17 enfants handicapés intégrés (9 en CLIS et 8 répartis dans les différentes classes).

Mlle Rodrigues assure la décharge du directeur (M. Allard) et Mme Bernard assure un poste de soutien en remplacement de la suppression du poste du Réseau d'Aide (RASED), qui était assuré par des enseignants spécialisés.

L'équipe pédagogique est assistée par 5 auxiliaires de vie scolaire dont la mission est d'aider à l'intégration des enfants handicapés dans les classes normales.

La moyenne par classe est de 27 enfants, seuil qui aurait dû permettre d'obtenir une création de classe.

L'étude surveillée est actuellement assurée par 4 enseignants : Mlle Queyraud, Mme Guilloux, Mlle Sanchez et Mlle Rodrigues. Globalement, les effectifs de l'école maternelle et élémentaire sont en augmentation.

Au Collège : 360 élèves

Les travaux

Différents travaux ont été effectués dans les écoles (Cf. Commission Travaux) pour un coût total de 55 450 €. A cela s'ajoute le remplacement du parc informatique (11 postes) et la réhabilitation du réseau informatique de l'Ecole Élémentaire pour un coût de 12 069 €.

De plus chaque année la municipalité assure la prise en charge financière de différentes actions pédagogiques : piscine, licences USEP, action sur l'environnement (Label Eco - Ecole), transport scolaire (participations familiales), transport pour diverses sorties pédagogiques, etc.

Restaurant scolaire

95 repas/enfants par jour à l'école maternelle, 200 repas/enfants par jour à école élémentaire et 20 au multi-accueil. A cela s'ajoutent environ 40 à 50 repas/adultes par jour. Soit 52 000 repas sur l'année.



Petite enfance - Jeunesse Accueil de loisirs, Le Monde de Babaudus.

Nette augmentation des inscriptions sur les 2 séjours d'été: 164 cette année soit 35 de plus qu'en 2007 avec une fréquentation journalière moyenne dépassant 63 enfants en juillet et atteignant 41 sur août.

Le Centre est très attractif : 19 nouveaux inscrits en juillet et 18 en août par rapport à 2007.

Le mercredi : depuis le printemps, le Monde de Babaudus accueille, selon les activités, de 20 à 30 enfants. L'accueil des enfants a lieu à Rochechouart, au Foyer des Jeunes de 7 h 30 à 9 h, les trajets à Babaudus s'effectuant en car.

Espace Petite Enfance Anne Sylvestre

La deuxième édition des soirées à thème portera sur "L'enfant et les interdits".

Judi 20 novembre, à 20 h 30 - Mairie de Rochechouart - Salle Léon Pagnoux : l'Espace Petite Enfance organise, dans le cadre de la journée nationale des droits de l'enfant, une soirée animée par l'Association "L'Ecole des parents et des animateurs" de Limoges. Entrée gratuite et ouverte à tous, parents et professionnels.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : "La Marelle" est née.

Fidèle au répertoire de sa marraine, Anne Sylvestre, l'Espace Petite Enfance a baptisé le LAEP "La Marelle". L'expérience a été très positive. Depuis le 5 septembre ce lieu est ouvert chaque vendredi de 9h à 12h.

Martine Laplaud et Valérie Filloux accueillent sans rendez-vous, anonymement et gratuitement, les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte pour un temps de rencontre, d'échanges de convivialité, de découverte et de jeux.

Culture - Accueil et communication

Les festivités de l'été

Outre les manifestations organisées par diverses associations, Comité des fêtes, ARCA, COFIBAR etc, aidées financièrement par la Mairie et qui ont connu un franc succès, il y a eu également deux expositions d'aquarelles et la rétrospective sur la vie de Georges Sand. A noter : + 30 % de fréquentation au Labyrinthe de la Voix (première quinzaine d'août).

Un grand merci aux bénévoles et aux services techniques de la Mairie sans qui rien ne serait possible.

La saison 2009 se prépare déjà et est ouverte à toutes les bonnes volontés. Contact par courriel : culture@rochechouart.com

Sport et vie associative De nombreux équipements

Rochechouart, cette année encore, a brillé par ses nombreuses manifestations sportives et culturelles. Les associations peuvent être fières de leur participation aux animations de la cité, avec une bonne présence du public, malgré une météo versatile et la baisse du pouvoir d'achat qui s'est fait quelque peu ressentir.

Les équipements sportifs de la commune

Stade municipal : 3 cours de tennis en résine, 2 terrains de football homologués et un terrain d'entraînement.

Gymnase municipal : 800 m². 1 plateau de handball compétition et 2 plateaux initiation ; 1 plateau de basket-ball compétition et 3 plateaux initiation ; 1 plateau de volley-ball compétition et 3 plateaux initiation ; un dojo de 100 m² et de nombreux agrès de gymnastique ; Un plateau extérieur comprenant 1 terrain de handball et 2 terrains de basket, dédiés à l'entraînement.

Plan d'eau de Boischnu : 1 dalle béton pour le basket loisir, un terrain de tennis (loisir) et un parcours santé.

La Chassagne : 1 terrain de moto cross homologué.

Maison des associations : 2 salles de réunion de 90m² et 1 salle de musculation de 90m².

Rencontre-débat avec le conseil municipal

Vendredi 21 novembre
à 20h30
au Capitole

Pour rencontrer le maire et ses adjoints

Le maire reçoit sur rendez-vous tous les samedi matin de 9 h à 12 h.

Les adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leurs disponibilités.

Pour prendre rendez-vous :
au secrétariat de la mairie ou par téléphone,
au 05 55 43 00 80.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find some information you need in English.

Any question? A problem? Do not hesitate to contact us or come to meet us at the town hall. See you soon!

Mistral Area : available houses

The works are going on and yet the first inhabitants are getting installed : a new urban landscape is born. This project dedicated to the new housing concerns as well the acquisition as the renting with mastered prices. It takes into account widely the environment and will allow to improve the social "mixity".

In Fontaulard, 10 new detached houses are put on sale by Holdege, whereas Domocentre is building 25 renting detached houses with moderate price list: from 410 to 530 euro a month.

At "Chez Roux", it is a lot of 28 plots of land to be built, with a surface from 900 to 1400 square meters that takes place. The marketing will begin in November, at the price of 23 € per square meter.

In Boumoussou, it is a renting project of 10 detached houses with moderate rent which will be born in 2010 with the Departmental Housing Office. The rents will be situated around 480 €. The works will begin in January, 2009.

Municipal Center of Social Action

This service helps and act in favour of the resident families of the Commune, that it is about school journey, about summer camp, about the start of the school year for the youngest, or Christmas presents at the end of year or the meal in favour of the elders . For any information, contact the CCAS: 05 55 43 00 90.

Public meeting with the Mayor and his team

On Friday, November 21st at 8:30 pm in the Capitole.

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.

Création - Conception - Rédaction : Point carré Limoges.

Impression : GDS imprimeurs



Martine Doucet
15 rue Eugène Le Roy
87600 Rochechouart

Quelles solutions pour l'eau rues Eugène Le Roy et Jean Dorcy ?

Depuis plusieurs mois, rues Eugène Leroy et Jean Dorcy, la fréquence d'arrivée d'eau potable de couleur rouille s'est accentuée et ceci, malgré les purges. Nous savons que ce phénomène est dû, en partie, à la qualité de notre eau peu minéralisée, donc très corrosive pour la tuyauterie en fonte constituant le réseau du Puy du Moulin.

La gêne occasionnée influe directement sur le quotidien, sur le lavage.

Quelles solutions sont envisagées et ou envisageables, à court terme, à moyen et long terme ?

Est-il prévu de remplacer la tuyauterie sur la zone concernée ?

Jean-Marie Rougier

Madame,

Votre question pose un problème récurrent sur notre commune, celui de son approvisionnement en eau potable.

Pour résumer, nos ennuis proviennent de trois causes principales : la qualité de l'eau brute que nous traitons, la vétusté de notre station de traitement et l'état dégradé de notre réseau d'adduction.

Pour distribuer une eau de qualité, nous devons cesser le pompage et le traitement de l'eau de la Gorre, chargée en pollutions diverses. D'où la solution choisie, avec Saint-Junien, de nous approvisionner à Limoges.

Ce lourd dossier a nécessité quelques années d'études. Il entre dans sa dernière phase (enquête publique pour valider le tracé, plan de financement...). On peut envisager le lancement des travaux fin 2008, début 2009.

Quant à la turbidité (l'opacification) de l'eau arrivant dans les foyers, nous savons qu'elle est due à une teneur élevée en manganèse qui décroche les dépôts fixés sur les vieilles canalisations.

Pour répondre à ces désagréments, nous effectuons des purges partielles ou totales très régulièrement. Je suis conscient que cela ne résout pas complètement le problème et qu'il faudrait remplacer beaucoup plus vite le réseau ancien.

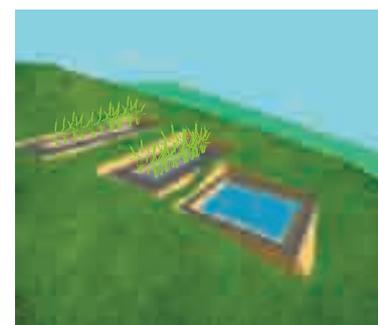
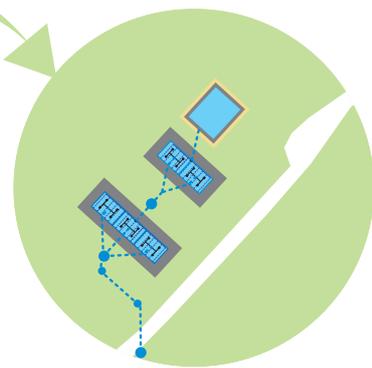
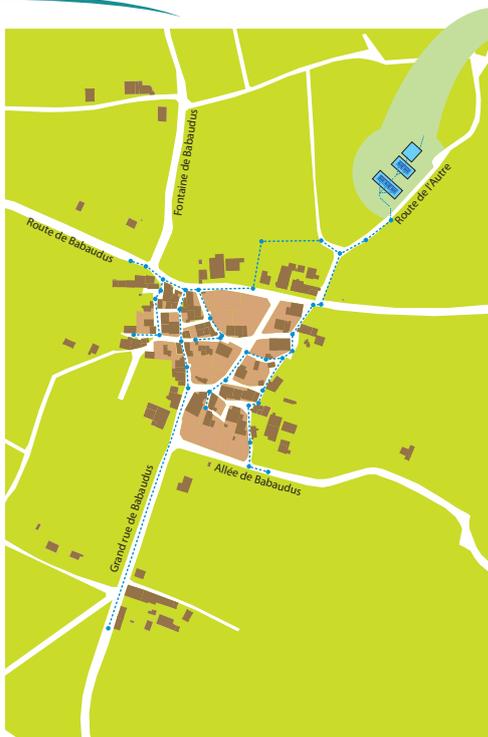
Chaque année, nous consacrons un budget important à ces réhabilitations. Par exemple, le dernier conseil municipal a opté pour la réfection du Secteur des Vignes (rue des Combes, rue des Vignes) où les réclamations sont nombreuses. Ce chantier est estimé à 230 000 € HT ; nous avons sollicité les subventions auprès du conseil général et de l'Agence de l'Eau afin d'effectuer les travaux en 2009.

Parmi les priorités figurent les secteurs du Puy du Moulin et de la Route de Juillac.

La conjoncture économique et nos capacités financières m'obligent à être prudent sur le calendrier de ces futurs chantiers.

Les villages, on s'en occupe aussi. Premier chantier à Babaudus

Le souci de protéger l'environnement et de prévenir les risques sanitaires, l'application de la loi sur l'eau, le confort des habitants : tout cela justifie l'effort important de la commune en matière de collecte et de traitement des eaux usées. Après le bourg, place aux villages. Babaudus sera le premier village à bénéficier d'un assainissement collectif. Les travaux seront effectués l'an prochain et dureront 4 mois. Une réunion publique se tiendra à Babaudus à la fin de l'année pour exposer le projet et recenser les opinions autour des études présentées. Puis d'autres villages seront concernés au cours de la mandature : Biennac, Les Plats, Juillac, ... Cet effort sera lié, bien sûr, à l'obtention de subventions, d'aides conjointes du Conseil général et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



Un filtre planté de roseaux

Le cœur du village est équipé d'un réseau vétuste en buses de ciment dont les rejets s'effectuent, sans traitement préalable, dans le milieu naturel. 35 habitations (sur les 48 habitées) y sont raccordées. En amont, les systèmes en place ne sont pas satisfaisants et de nombreux rejets sont effectués dans les fossés de la route départementale,

en raison de la nature argileuse des terrains. Le réseau actuel sera conservé pour collecter uniquement les eaux pluviales. Toutes les eaux usées du village (52 habitations) seront collectées dans un nouveau

réseau en PVC et dirigées vers un filtre à sable vertical drainé, planté de roseaux. Cette "station", aux normes les plus récentes, sera implantée à l'extérieur du village, route de l'Autre, sur un terrain agricole, déjà propriété de la commune, hors zone inondable.

Montant global du projet (réseau gravitaire et traitement) : un peu plus de 350 000 € HT.

On profitera même de l'ouverture des tranchées pour y enterrer les réseaux aériens : l'électricité, l'éclairage public, le téléphone. Ces travaux seront sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du Syndicat Energie de la Haute-Vienne (SEHV).

Une épuration «bio»

Le traitement des eaux usées sera donc effectué selon le principe de l'épuration biologique grâce au roseau. Le roseau est la plante filtrante la plus utilisée au monde pour dépolluer les eaux usées. Transportant de l'oxygène pur dans ses rhizomes, il est très performant pour traiter les charges organiques : pollutions chimiques (DCO), pollutions organiques (DBO5), matières en suspension...

A la différence des stations d'épurations conventionnelles, ces installations sont bien intégrées dans l'environnement

grâce à leur aspect végétal. Il y a peu de production de boues et d'odeurs. Autre avantage, l'aspect économique : elles nécessitent peu ou pas d'équipements électro-mécaniques, l'entretien et la maintenance peuvent être effectués par un personnel sans formation particulière.

A leur arrivée, les eaux usées passent d'abord une grille puis dans un premier "ouvrage de bâchée" de 1 m³. Il s'agit d'un dispositif de stockage/injection des effluents pour maintenir une concentration importante en oxygène dans le filtre par une diffusion d'air entre deux «bâchées». Ce filtre est à sable, vertical, drainé et planté de roseaux. 4 roseaux seront plantés par m² la première année où il sera nécessaire d'arracher manuellement les mauvaises herbes pour favoriser le développement des roseaux. Au bout de 3 ans, on obtient 200 plantes au m². Le nombre de plants nécessaires : 600. Sur ce site, il y aura 16,5 bâchées par jour.

Nouvelle étape avec un second "ouvrage de bâchée" nécessitant la plantation de 400 roseaux. Pour terminer, un bassin d'infiltration de 200 m².

Les plantations seront effectuées aux meilleures périodes, c'est-à-dire entre avril et octobre.

Et l'entretien ?

Les contraintes sont assez réduites. Elles comprennent notamment le nettoyage de la grille 1 à 2 fois par semaine, le faucardage annuel des roseaux à partir de la deuxième année, un nettoyage annuel du système d'alimentation et de répartition et un curage des boues stabilisées et minéralisées tous les 10 ans environ.